

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|                                                      |                                                     |                                         |                                |                                     |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant<br>Social Safari Inc.            |                                                     | Date d'inspection<br>Le 20 octobre 2026 |                                |                                     |
| Nom de l'établissement<br>Safari Social 2            |                                                     | Numéro de permis<br>2017989             |                                |                                     |
| Adresse<br>55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2        |                                                     | Numéro de téléphone<br>(506) 386-2262   |                                |                                     |
| Type de permis<br>Garderie éducative à temps plein   | Nombre maximal d'enfants<br>56                      | Âges des enfants<br>PRÉSCOLAIRE         |                                |                                     |
| Personnel SGE<br>Veronique Berube                    | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |                                         |                                |                                     |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives |                                                     | Règlement                               | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance.

Les éléments suivants ont été vérifiés :

- Les activités quotidiennes
- Routine quotidienne
- Aire de jeu intérieur et le matériel
- L'orientation des enfants
- Toilettes
- Espaces de rangement
- Effet personnel
- Changement de couche

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants pendant la collation du matin (boîtes à dîner). Un groupe d'enfants a été observé dans le gymnase, où ils participaient à un jeu imaginaire de zombies en portant des masques. Un autre groupe était engagé dans une activité de danse sur le thème de l'Halloween, se déplaçant comme des chenilles à l'aide de foulards de soie et de musique d'Halloween. Un troisième groupe participait à une activité de bricolage consistant à créer des momies avec du ruban adhésif blanc et de petits yeux décoratifs.

La Mentore en Assurance de la Qualité a également observé les enfants lors de la transition vers l'aire de jeux extérieure. Certains éducateurs ont été observés à chanter des chansons d'Halloween avec les enfants. Les enfants ont ensuite effectué la transition de l'extérieur vers l'intérieur pour manger leur dîner (boîtes à dîner). Des interactions positives ont été observées entre les éducateurs et les enfants.

original signé par  
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 octobre 2026

Date

original signé par  
Stéphanie Haché

Le 21 octobre 2026

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*